

VOIX DOMITIA

Bureaux de vote, deux déménagements

Pour les prochaines élections, prenez note, deux bureaux de vote seront délocalisés : le n° 9 auparavant situé au Carrid, quai Dillon, est transféré à l'Office de tourisme, rue Jean-Jaurès, tandis que le n° 29 (La Campana-Palefermière) rejoint la Maison des services, située avenue de la Naïade.

Carte d'identité

Et de trois ! Une nouvelle station biométrique pour l'établissement de la carte nationale d'identité sera bientôt installée à l'Hôtel de Ville (dans l'ex-salle des mariages). Comme cette nouvelle prestation, uniquement possible dans les communes équipées, va drainer beaucoup d'usagers, un espace formalités a été conçu pour l'occasion. Rappelons que, si la demande d'une nouvelle carte ou d'un passeport s'effectue en mairie, ce sont les services de l'État qui traitent ces documents.

Agrilocal

Jean-Luc Durand, conseiller départemental du canton de Narbonne 2, a été élu vice-président de l'association nationale Agrilocal lors de son assemblée générale annuelle. L'élu se dit « *fortement engagé dans la promotion de la consommation locale et la valorisation de la production audoise* ». Il devient ainsi l'ambassadeur sur le plan national des circuits de proximité. Depuis 2016, en effet, la plateforme agrilocal 11 met en relation les producteurs locaux et les cuisiniers de la restauration collective. Et les premiers résultats sont là, avec plus de 400 commandes effectuées pour un chiffre d'affaires de près de 140 000 €. D'ici à 2017, le département de l'Aude s'engage à ce que 40 % des repas servis dans les cantines des collèges soient d'origine locale.



**AGENDA
DEMAIN**

La présidente de la MJC Michèle Buré ainsi que tous ses membres invitent les Narbonnais au vernissage de l'exposition « L'art et la matière » qui aura lieu ce vendredi dans l'espace exposition.

Elle sera visible du 24 février au 5 mars.

► Le concours photo est toujours en cours, pour y participer il faut envoyer sa photo à l'adresse suivante : atelierphotomjc2017@hotmail.com

Mélanie et Sylvain concepteurs et créateurs de lunettes en bois

INNOVATION. Le jeune couple réalise et commercialise des montures de lunettes en bois design « Vudusud » qui remportent un succès auprès d'une clientèle au-delà même du département.

Mélanie dessine, Sylvain conçoit. Le jeune couple, la trentaine, s'est rencontré lors de ses études de master de Sciences de la vision à Paris. Sylvain, était ailier au Racing puis à Colomiers, « *J'étais plus souvent blessé que joueur* », confie en souriant Sylvain Barthes. Il faut dire qu'avec deux genoux « out » pas facile d'aligner les matches. Mais Sylvain a profité de ces longs mois d'immobilisation pour poursuivre ses études grâce à un plan de reconversion avec l'agence XV sur les bancs de la Fac à Paris, c'est là qu'il a rencontré Mélanie. Puis pour aller se perfectionner plus encore à l'université de Montréal au Canada.

Le bois, une affaire de famille

En 2013, Sylvain Barthes monte son entreprise d'expert en vision à Narbonne mais c'est lors d'un salon de

l'optique à Milan qu'il découvre des lunettes avec des montures en bois. Le bois ! Dans la famille de Sylvain, originaire du Tarn, c'est une affaire de famille. On est, chez les Barthes, depuis plusieurs générations menuisiers, ébénistes de père en fils. « *J'adorais être dans l'atelier de mon père quand j'étais petit, l'odeur du bois, le toucher...* » se souvient presque avec nostalgie le jeune chef d'entreprise.

Alors, des lunettes avec des montures en bois, c'était l'alchimie à laquelle jamais Sylvain n'avait, jusque-là, imaginé, pensé, rêvé même. Mélanie, particulièrement douée pour le dessin, esquisse les premiers modèles. Sylvain dans son atelier, aménagé chez lui, essaie et peaufine des techniques d'assemblages.

« *Il fallait trouver la bonne essence, le noyer, le frêne... dénicher des vernis, des résines anallergiques, inven-*



► Sylvain et Mélanie, leurs lunettes en bois ont déjà séduit la clientèle.

Photos Philippe Leblanc

ter des charnières adaptées au bois et ne pas négliger l'esthétique et préserver l'aspect naturel », précise Sylvain.

Cent paires de lunettes par an

Des heures de travail jusqu'au petit matin, avec le défi d'allier les gestes minutieux d'un horloger à ceux d'un menuisier... résoudre encore la délicate courbure des branches de lunettes, trouver la légèreté de l'équilibre... Les heures passées aussi à se brûler les yeux sous les lampes de l'atelier lui ont permis de se forger un secret de fabrication

avec des machines outils qu'il a adaptées, transformées...

Près de deux années de travail ont été nécessaires pour parfaire les montures de lunettes en bois avant qu'elles puissent enfin être commercialisées en 2015.

« *Il faut compter jusqu'à huit heures de travail pour réaliser une paire de lunettes* », sourit Sylvain qui tend dans son atelier un ruban de bois de chêne en provenance d'une maison spécialisée à de Paris.

« *Les gens trouvent ça génial... ils recherchent ce genre de produit, de plus, chaque pièce est unique* »,

affirme Sylvain Barthes. La grande famille du rugby, Guy Novès en tête, fait la promotion des lunettes. L'entraîneur de l'équipe de France ne manque jamais une occasion de chausser les lunettes « made in Narbonne » made in « Vudusud » conçues et réalisées par Mélanie et Sylvain. Si le succès se confirme, le chef d'entreprise envisage d'embaucher un ébéniste qu'il formera, lui-même, aux techniques qu'il a mis au point afin de développer plus encore sa production.

► Il faut compter entre 450 à 650 € la paire de lunettes.

Jean-Luc Letitre



► Sylvain Barthes peaufine encore sa technique dans son atelier.

PAROLES D'UN PARENT D'ÉLÈVE

« Au moins, à l'IUT, tout est cadré ! »

Le discours est immuable. Véronique souhaite que sa fille, Céline, actuellement en terminale, intègre l'an prochain un Institut universitaire technologique (IUT). Et ce qu'elle a découvert, hier après-midi, à l'occasion de la journée portes ouvertes de la structure, sise à Narbonne, l'a encore un peu plus persuadée d'orienter sa progéniture vers ce type d'établissement : « *Parce que l'IUT, ce n'est pas la Fac, qu'ici, les étudiants sont bien encadrés, au moins, à l'IUT, tout est cadré !* »

Qu'en pense la jeune fille ? « *Je suis d'accord. J'ai besoin que l'on me borde un minimum.*

Et puis, de toute façon, je voulais aller en carrières juridiques. » C'est effectivement l'un des deux départements de l'IUT de Narbonne (Université Perpignan Via Domitia) avec celui du Génie chimique génie des procédés. Nadine Pinatel en est la responsable. En ce mercredi, elle a échangé avec les candidats, parfois leurs parents, et présenté une conférence sur la formation qu'elle chapeaute.

« *C'est la deuxième année qu'on organise ce type d'événement. On avait déjà ouvert nos portes le 28 janvier dernier au matin. Cet après-midi, c'est la seconde étape. Effective-*



► Les parents se sont renseignés sur les carrières juridiques.

ment, l'avantage de l'IUT qui revient souvent dans la bouche des parents, c'est l'encadrement... », confirme-t-elle.

« Souvent, après, ils poursuivent leurs études »

Il y a 170 élèves, cette année, au sein de l'IUT Carrières juridiques. Le cursus dure deux ans. Une formation d'un an existe également. La procédure d'admission post-bac qui a débuté le 20 janvier s'achèvera le 20 mars.

Concrètement, quels débouchés offre l'IUT carrières juridi-

ques de Narbonne ? « *Statistiquement, la plupart de nos élèves poursuivent leurs études. Soit ils intègrent une licence de droit ou reprennent en deuxième année, ou encore optent pour une licence professionnelle. Cependant, certains deviennent assistants juridiques dans des banques, des assurances, ou encore tentent des concours de catégorie B dans la fonction publique* », détaille Nadine Pinatel. « *L'IUT, c'est vraiment un bon tremplin qui donne des bases solides aux étudiants, qui les met sur les bons rails* », conclut-elle.

N. B.

TRAITEMENT DES NITRATES

Eccla sur la future installation d'Areva-Malvési : oui et non

En début de semaine, l'association présidée par Maryse Ardit, Écologie du Carcassonnais, des Corbières et du littoral audois (Eccla), a rendu public le dossier complet qu'elle a élaboré au sujet de la future installation TDN (Traitement des nitrates) d'Areva-Malvési. Le document est consultable sur internet (www.eccla-asso.fr). Objectif affiché : préciser les actions d'Eccla, durant les trois derniers mois, concernant cette affaire, et d'en partager toutes les informations.



► Le site Areva-Malvési.

« Non à la méthode retenue »

Qu'en ressort-il ? L'association rappelle d'abord sa position lors de l'enquête publique : « *Oui au traitement des déchets situés dans les bassins d'évaporation, non à la méthode retenue très lourde, très consommatrice de matières premières et produisant finalement 12 000 tonnes de déchets solides, pour traiter 9 000 tonnes de nitrates dissous dans 20 000 m³ d'eau.* » Eccla revient également sur

sa proposition : « *Réduire le volume des effluents, puis les cimenter et les enfouir sur place.* » Cette suggestion a largement contribué à retarder la validation du projet par la préfecture de l'Aude. Une nouvelle réflexion de trois mois a été engagée. La direction d'Areva-Malvési a reçu Eccla pour débattre de la question. « *Clairement, l'administration comme l'industriel n'ont pas envie de repartir pour de nouvelles recherches sans certitudes. Ils ne sont pas chauds, non plus, pour dire à la population qu'on va garder les déchets ici. Et on comprend pourquoi !* », détaille-t-on du côté de l'association.

Il faut dire aussi que ce projet fait partie du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. Sa mise en route est programmée au 1^{er} janvier 2019 au plus tard.

N. B.